



Rhône-Alpes, Loire
Verrières-en-Forez
le Bourg

École primaire

Références du dossier

Numéro de dossier : IA42002630
Date de l'enquête initiale : 2005
Date(s) de rédaction : 2012
Cadre de l'étude : inventaire topographique
Degré d'étude : repéré

Désignation

Dénomination : école primaire

Compléments de localisation

Milieu d'implantation : en village
Références cadastrales : 1986. AH 270, 271

Historique

Le 12 septembre 1837, Joseph Verrier, ancien curé de la paroisse, vend, pour la somme de 3200 F, une maison avec cour et terrasse située au bourg de Verrières-en-Forez, à Mmes Marie-Antoinette Rondet et Antoinette Barge, toutes deux religieuses. Ces dernières vendent à leur tour, en 1858, le bâtiment à la commune, formé de deux corps contigus, qui se propose de l'acquérir pour en faire une maison d'école de garçons ; Jean-Louis Brivet, agent voyer à Montbrison, est chargé de la rénover. Dès lors va s'engager un important et long bras de fer entre la commune et l'inspecteur d'académie puis le sous-préfet, ces deux dernières personnes se heurtant au conseil municipal de Verrières qui s'oppose à leurs demandes répétées de construire un groupe scolaire. En 1916, le 26 novembre, un incendie à la maison béal (maison des sœurs), contiguë à l'école des garçons, engendre des risques de destruction de l'école, aussi le conseil municipal demande à la préfecture la mise à disposition de l'annexe du petit Séminaire datant de la fin du 19e siècle pour l'y transférer. Dans les années 1870 et au début des années 1880, l'abbé Chausse, supérieur du petit Séminaire, achève l'aile nord de l'édifice et embellit la chapelle. Un péristyle borde les bâtiments du côté de la cour intérieure. Les locaux scolaires sont complétés, au nord et à l'ouest, par des dépendances. Il y a environ 300 élèves. Le 30 mars 1917, face à l'urgence, le projet du 9 mars courant de César Zacco, entrepreneur plâtrier à Montbrison, pour les travaux d'aménagement de l'école, est traité de gré à gré. Des travaux d'aménagement des toilettes et d'un préau sont demandés à Thévenet, architecte, en juillet 1919 Le 26 juillet 1931, il est procédé au rétablissement d'un escalier sur le petit mur nord de l'école des garçons pour assurer la communication entre la cour de l'école et le pensionnat. Et en novembre 1939, en temps de guerre, il y a « gémination provisoire » des filles et des garçons dans l'école de ces derniers. Entre 1944 et 1956 les délibérations du conseil municipal font état de divers travaux à l'école de garçons : réparation à la toiture en 1944, réparation du mur du jardin de l'école qui s'écroule dans celui du presbytère en 1947, diverses réparations en 1951, et construction d'un mur mitoyen séparant l'école publique à l'ouest et le presbytère à l'est en 1956. En 1970, Brassart, architecte, effectue les plans pour la création d'une cantine et de deux appartements dans l'école communale.

Période(s) principale(s) : 4e quart 19e siècle, 1er quart 20e siècle

Dates : 1917 (daté par source)

Auteur(s) de l'oeuvre : Benoît Thévenet (architecte, attribution par source), Brassart (architecte, attribution par source)

Description

Éléments descriptifs

Matériau(x) du gros-oeuvre, mise en oeuvre et revêtement : granite ; moellon

Matériau(x) de couverture : tuile creuse

Statut, intérêt et protection

Statut de la propriété : propriété de la commune

Références documentaires

Documents d'archive

- **AC Verrières-en-Forez. Registres de délibérations du conseil municipal, 18 octobre 1868-5 juin 1887.**
AC Verrières-en-Forez. Registres de délibérations du conseil municipal, 18 octobre 1868-5 juin 1887.
Délibérations multiples concernant l'école de garçons. 22 octobre 1876 : la maison d'école a besoin de grandes réparations. **3 décembre 1876 :** l'inspecteur d'académie ayant jugé les classes impropres (trop petites, basses, mal éclairées et humides), le maire présente le projet d'en construire de neuves, avec agrandissement (3e classe). Le conseil municipal refuse : le local convient très bien pour les enfants de la commune, « l'inspecteur d'académie n'a pas tout à fait raison de dire que le local est pour ainsi dire inconvenable ». **11 février 1877 :** d'après une circulaire préfectorale l'école est trop petite, et l'inspecteur primaire pousse à la construction de nouvelles classes. Le conseil municipal refuse encore : d'abord, les classes ne sont un peu justes que pendant les « 5 ou 6 mois d'hiver », ensuite la plupart des enfants sont retirés de l'école pour participer aux travaux des champs, en plus en hiver, l'air des montagnes est vif et les enfants peuvent bien supporter d'être un peu enfermés, il suffit de bien aérer aux interclasses et après la classe. Et s'il y a encore trop de monde, il faut interdire l'accès de l'école aux « étrangers » et la réserver aux enfants de la commune. **1er juillet 1877 :** rapport de l'inspecteur d'académie (classes trop petites et pas assez saines). Le conseil municipal ne change pas d'avis. **en 1878,** il y a un instituteur et une institutrice. **1880 :** il y a 23 élèves gratuits garçons et 21 filles. L'école communale est tenue par frère Modeste et soeur Chantal. **1er novembre 1880 :** vote de réparations à l'école. **12 janvier 1882 :** construire ou réparer ? Le conseil municipal décide de seulement réparer... Mais accepte la nomination d'une institutrice adjointe demandée par les religieuses institutrices. **21 septembre 1882 :** le sous-préfet demande l'agrandissement de l'école de garçons. Le conseil s'obstine à vouloir seulement réparer. **29 octobre 1882 :** demande des parents pour pouvoir loger les enfants des hameaux éloignés dans la maison commune scolaire pendant l'hiver « comme les années précédentes ». L'instituteur est autorisé à loger les enfants. **2 novembre 1882 :** le sous-préfet demande que le plan de l'école soit joint à la délibération autorisant l'instituteur à loger les enfants pendant l'hiver. La commune demande à ce que l'autorisation soit donnée provisoirement en attendant qu'elle puisse présenter des plans, « d'ailleurs... il y a plus de vingt ans que ces appartements servent à cette fin ». **12 novembre 1882 :** vote d'un centime pour réparations et agrandissement à l'école de garçons suite à une lettre du sous-préfet du 7 courant. **1er juillet 1883 :** vote des plans, devis, prix et cahier des charges pour l'agrandissement de l'école de garçons, du 17 juin 1883, par Dulac architecte à Montbrison. **1887 :** lettre du préfet du 28 mars 1884 concernant le projet d'agrandissement de l'école de garçons (17000 F), et rappel du sous-préfet. Mais la commune considère ne pas avoir les moyens, d'autant plus qu'elle va devoir s'imposer pour construire un presbytère. **13 novembre 1887 :** les classes ont été réparées, le conseil municipal ajourne le projet d'agrandissement.
- **AC Verrières-en-Forez. Registres de délibérations du conseil municipal, 1er mai 1887-1er novembre 1906.**
AC Verrières-en-Forez. Registres de délibérations du conseil municipal, 1er mai 1887-1er novembre 1906.
Délibérations multiples concernant l'école de garçons. 12 août 1888 : lettre de la préfecture projetant la création d'une école publique mixte à Conol. Refus ! **20 avril 1890 :** le 11 avril, l'instituteur et l'institutrice ont reçu de l'autorité académique l'ordre de fermer la 3e classe tolérée jusque là. « Les professeurs chargés de ces classes ne coûtent rien ni à l'Etat ni à la commune ». L'académie veut remplacer les instituteurs actuels par des sujets pourvus du brevet : la commune « se fait fort de les obtenir de la part des supérieurs des congrégations respectives » et le conseil municipal passe outre l'ordre de fermeture. **8 novembre 1891 :** le directeur de l'école publique de garçons a fait une demande pour l'ouverture d'un pensionnat primaire annexé à l'école. Le conseil municipal répond qu'il vaudrait mieux demander à ce que soit encore tolérés la pratique de loger chez l'instituteur les enfants trop éloignés en hiver. **19 mai 1901 :** le préfet met la commune en demeure de construire un groupe scolaire. Or l'école des garçons est en très mauvais état, et la maison d

l'école des filles n'appartient pas à la commune (ce qui n'est pas légal). Le conseil municipal reconnaît qu'il faut construire un groupe scolaire mais demande l'ajournement parce qu'elle doit d'abord rectifier un chemin communal et agrandir le cimetière. **23 juin 1901** : le préfet refuse l'ajournement. Le conseil municipal n'en a cure : l'école de garçons n'est pas dans un si mauvais état (...), et on ajourne aussi la laïcisation de l'école de filles (demandée par lettre du préfet du 15 juin), le personnel congrégationiste donnant toute satisfaction et la directrice qui a 48 ans ne tombant pas sous le coup de la loi. **22 septembre 1901** : relance du sous-préfet (veut des propositions de groupe scolaire pour la fin du mois). Le conseil municipal refuse, il consent seulement à faire les réparations nécessaires à l'école des garçons et construire une école de filles « quand le moment de la laïcisation sera venu ». **24 novembre 1901** : « demande d'autorisation formée par les frères de la Croix de Jésus » (à quoi ?) : avis favorable. Egalement relance du sous-préfet pour le groupe scolaire, le conseil municipal campe sur ses positions. **13 avril 1902** : lettre du sous-préfet : le projet d'agrandissement du cimetière ne pourra recevoir de suite que lorsque des dispositions auront été prises pour le groupe scolaire. **6 juillet 1902** : en réponse à un courrier de la sous-préfecture, le conseil municipal demande à l'unanimité l'exécution du projet d'agrandissement du cimetière, et de rectification du chemin communal 44 ; sans quoi, pas de groupe scolaire. **30 août 1902** : le conseil municipal vote la construction d'une école de filles aussitôt que l'administration le jugera nécessaire et s'engage à faire les réparations à l'école de garçons que l'agent-voyer de Montbrison jugera nécessaires. **8 février 1903** : le conseil municipal vote le « stand by ». **1er mars 1903** : lettre du sous-préfet du 21 février annonçant la laïcisation de l'école de filles à parti du 1er septembre. Le conseil municipal est appelé à prendre ses dispositions pour installer l'école des filles avec 2 institutrices. Le conseil municipal « tout en regrettant la laïcisation » projette de construire une école, si possible sur terrain communal, et s'engage à trouver un local provisoire en attendant. **25 octobre 1903** : réparations effectuées aux écoles de filles et de garçons, achat de mobilier. **11 janvier 1904** : le directeur de l'école des garçons demande une 3e classe. Le conseil municipal approuve, d'autant que cette 3e classe existait avant la laïcisation ; il demande donc la création d'un poste de 2e adjoint à l'école des garçons, et pour accélérer la chose, demande si on ne pourrait pas transférer le poste de l'adjointe de l'école de filles, en s'engageant à recréer ce poste quand le besoin s'en fera sentir. Dans la même délibération, le conseil vote le paiement de frais de déplacement et rapport sur l'école des garçons à Larbret agent voyer à Montbrison, avec 200 F pour payer les réparations qui ont été faites. **19 février 1905** : la préfecture revient à la charge : le conseil municipal vote enfin la construction d'un groupe scolaire : le bâtiment de l'école des filles ne leur appartient pas, n'a pas de toilette et fait cour commune avec un charron (!), l'école des garçons est carrément insalubre. **2 avril 1905** : le conseil municipal nomme Larbret, agent voyer d'arrondissement, comme architecte du groupe scolaire, et choisit comme emplacement celui de l'ancienne école de garçons. **23 juillet 1905** : lettre du 5 juillet de l'inspecteur d'académie qui propose la suppression du poste d'adjointe à l'institutrice. Le conseil municipal accepte à condition que soit créé en échange le 2e poste d'adjoint au directeur de l'école de garçons qu'il demande depuis 2 ans. **15 octobre 1905** : l'inspecteur primaire réclame que l'instituteur adjoint soit logé ailleurs qu'à l'école de filles. L'emplacement proposé pour le groupe scolaire est refusé par l'administration. **5 novembre 1905** : le conseil municipal repropose l'emplacement de l'ancienne école de garçons, qui pourrait être agrandi à l'est par l'achat de l'ancienne école des soeurs. **11 février 1906** : la préfecture a fixé un emplacement et demande à la commune de choisir un architecte : la commune maintient Larbret, sauf impossibilité. **4 mars 1906** : le préfet informe la commune que les agents du service vicinal ne peuvent plus être autorisés à rédiger les projets d'école pour les communes. La commune désigne donc Paul Noulain Lespès, 63 rue Michelet à Saint-Etienne. Pour l'emplacement, elle propose : l'ancienne école de garçons ; l'emplacement entre le chemin du Vernet et le ch. 44 ; l'emplacement à l'angle du chemin de Chazelle-sur-Lavieu et de la Côte (parcelle 48) (? je pensais l'emplacement choisi). **8 avril 1906** : lettre du préfet rappelant que l'emplacement a été fixé par arrêté en janvier 1903 ; mais le conseil municipal trouve cet emplacement trop près du cimetière. **19 juin 1906**. Lettre du sous-préfet au maire. Suppression d'un adjoint à l'école de garçons. **1er juillet 1906** : l'inspecteur d'académie demande la suppression d'un adjoint à l'école des garçons. Le conseil municipal vote le maintien de 3 classes et refuse de se prononcer sur les plans et devis du groupe scolaire présentés par Noulain-Lespès, puisqu'il n'est pas d'accord sur l'emplacement fixé par la préfecture.

- **AC Verrières-en-Forez. Registres de délibérations du conseil municipal, 1er novembre 1906-25 mai 1941.** AC Verrières-en-Forez. Registres de délibérations du conseil municipal, 1er novembre 1906-25 mai 1941. **Délibérations multiples concernant l'école de garçons. 1er novembre 1906** : loyer pour l'école des filles (toujours chez le charron). **25 octobre 1906** : le préfet demande au conseil municipal de se prononcer sur le projet du groupe scolaire, le conseil municipal renouvelle sa demande que celui-ci soit établi à l'emplacement de l'ancienne école de garçons, éventuellement agrandi par l'achat de tout ou partie de l'ancienne école congrégationiste de filles. **3 septembre 1907** : lettre du sous-préfet : il est peu probable que le conseil général puisse utiliser les locaux de l'ancien petit séminaire à une oeuvre départementale, et demande si les locaux ne pourraient pas être affectés à la commune pour installer l'école, ou le bureau de bienfaisance. Le

conseil municipal accepte. **1er novembre 1907** : la commune est mise en demeure d'accepter le projet de groupe scolaire de Noulin du 23 janvier 1906. La commune refuse (à cause de l'emplacement), et demande l'installation des écoles dans le petit séminaire. NB. La commission administrative du bureau de bienfaisance et le conseil municipal refusent la dévolution des biens de l'ancien séminaire au bureau de bienfaisance. **12 décembre 1907** : arrêté préfectoral du 27 novembre désigne d'office M. Bernard, architecte départemental, pour établir les plans du groupe scolaire. Le conseil municipal demande au préfet de revenir en arrière, et accepte le projet de Noulin, mais réduit à 5 classes et sans les dortoirs. Certains conseillers acceptent l'emplacement choisi par la préfecture, d'autres demandent la réunion d'une commission pour choisir un emplacement. **8 mars 1908** : le préfet ne veut pas entendre parler d'une commission et refuse de revenir sur son arrêté du 27 novembre, exécutable s'il n'a pas reçu dans les 15 jours le projet de Noulin avec la délibération approbatrice et le vote des ressources pour l'exécuter. Le conseil n'en démord pas : l'emplacement fixé par la préfecture est trop près du cimetière (66 m), le conseil demande que le projet de Noulin soit exécuté à l'emplacement de l'ancienne école de garçons. **4 juillet 1909** : le conseil municipal nomme une commission pour choisir l'emplacement du groupe scolaire. **21 juillet 1910** : le conseil municipal a refusé l'attribution des immeubles de l'ancien séminaire : bâtiments trop vastes pour une école, d'un entretien trop coûteux. Il vote la construction du groupe scolaire sur un terrain constitué des parcelles de Claude Arthaud et Vve Montet, au bourg (l'ancien emplacement choisi sera traversé par le nouveau tracé du chemin 44). **20 novembre 1910** : en fait les parcelles choisies sont trop pentues et difficiles d'accès. Choix d'un terrain situé à la Sagne. Noulin est chargé du projet qui devra avoir 3 classes de garçons, 3 de filles, un dortoir, et une grande pièce ou vestibule couvert avec fourneau pour réchauffer le déjeuner des enfants. **19 décembre 1910** : plans et devis approuvés (80 196 F). **30 avril 1911** : au moment de la vente, le propriétaire du dernier terrain choisi augmente le prix. La commune renonce et passe une promesse de vente pour un autre terrain, en face : les Rapeaux, D 58, 75,4 ares. **23 juillet 1911** : le sous-préfet réclame les honoraires de Bernard pour l'établissement d'office du projet du groupe scolaire. Le conseil municipal refuse ! de nouveau le 25 mai 1913. **17 novembre 1912** : projet d'installation provisoire de l'école de garçons (avec le logement des maîtres) dans la partie réservée du séminaire. 24 novembre 1912 : un piano provenant du séminaire est installé dans ces locaux. **15 décembre 1912** : une partie du mobilier n'a pas été vendu à Ravel : orgues, piano et quelques lits, tables, tableaux noirs, poêle, livres, pouvant servir aux écoles. **26 janvier 1913** : projet de transférer l'école des filles (1 classe) sous la salle occupée par la mairie, l'école de garçons et la mairie devant être transférés dans l'ancien séminaire. La salle est saine et séparée du reste du bâtiment, il y a une cour, un jardin et un logement de 5 pièces (et fera l'économie du loyer) **2 mars 1913** : bail verbal pour l'école des filles pour 1 an (toujours chez le charron). **17 août 1913** : projet d'installation définitive de l'école des garçons (3 classes) dans l'ancien séminaire et de celle des filles (1 classe et une autre à prévoir) dans l'ancienne école des garçons, avec toutes les réparations nécessaires (aux dernières nouvelles, le bâtiment était totalement impropre). **28 septembre 1913** : bail verbal pour l'école des filles chez le charron pour 1 an. **28 décembre 1913** : règlement de 3500 F à Noulin pour ses divers projets, sous la réserve qu'il sera chargé de l'exécution des éventuels travaux pour des honoraires fixés à 3%). **27 juillet 1919** : emplacement des cabinets (3) de l'école des garçons ; demande de projet à Thévenet architecte. **26 novembre 1916** : le préfet demande la mise à disposition de l'annexe de l'ancien séminaire (y compris le local servant de presbytère) pour l'installation provisoire de l'oeuvre Grancher (ou Graucher ?), destinée à soigner les enfants malingres. Le maire se met en devoir de s'exécuter pour la durée de la guerre plus 6 mois. Le préfet fera exécuter des travaux dont bénéficiera la commune. **13 octobre 1918** : incendie de la maison Béal contiguë à l'école des garçons : le mur est menacé de s'écrouler. Le conseil municipal demande l'annulation de la mise à disposition de l'annexe du séminaire à la préfecture pour y transférer l'école de garçons. **30 mars 1919** : projet du 5 mars 1919 de César Zacco, entrepreneur à Montbrison pour approprier l'annexe du séminaire. 23910 F, traité de gré à gré (urgence). Travaux pratiquement achevés. **4 juillet 1920** : le conseil municipal charge Thévenet des plans et devis du préau et cabinets de l'école de garçons (il n'y en a pas). 24 mars 1920 : projet approuvé (15900 F). **6 septembre 1920** : l'emplacement prévu pour les WC des garçons a été rejeté par l'administration, nouvel emplacement : pas vers la « maison, ancien presbytère appelé à être reconstruit », mais contre le mur de séparation entre le grand portail de l'école et l'église. **6 janvier 1921** : 2 conseillers sont chargés de la location de l'ancienne école de garçons. **4 décembre 1921** : avis favorable à la suppression de l'emploi d'adjointe à l'école de filles, qui n'a jamais été pourvu depuis sa création (18 mars 1869). Bail pour la location de l'école des filles. **29 janvier 1922** : le préfet met la commune en demeure de trouver un local convenable pour l'école de filles. Le maire propose l'ancienne école de garçons réparée. **22 juin 1922** : Thévenet est chargé d'établir un plan et devis pour l'installation des filles dans l'ancienne école de garçons. **22 juillet 1923** : finalement projet de Péricard agent voyer à Montbrison, du 15 juillet, pour ces travaux. 35000 F. **18 novembre 1923** : le conseil municipal vote la création de principe d'un emploi d'adjointe à l'école de filles. **17 février 1924** : le conseil municipal demande la cession du bâtiment occupé par la « colonie des enfants » à son départ en vue de l'installation de l'école de filles. Ce sera moins cher que l'appropriation de l'école de garçons et comme les 2 bâtiments sont proches il serait souhaitable qu'ils ne forment « qu'un groupe scolaire ». le 18 mai 1924 le conseil municipal renouvelle cette demande à M.

Fougerolle président de l'office public d'habitation bon marché de Saint-Etienne. 3 août 1924 : le conseil municipal accepte de leur acheter ces bâtiments. **21 septembre 1924** : abandon du projet de l'école des filles dans l'ancienne école de garçons et achat de la maison des enfants pour l'installer. **15 février 1925** : le charron (M. Grangeon) a fait une requête pour reprendre le local occupé par l'école des filles. Il va falloir trouver un local intermédiaire à partir du 21 déc. 1925. **27 septembre 1925** : reprise du projet d'installation des filles dans l'ancienne école de garçons, l'achat de la maison des enfants « ne pouvant plus se faire actuellement ». **25 octobre 1925** : le conseil municipal demande une pièce (« celle du téléphone ») à M. Le Pasteur Comte (?) pour y loger l'école des filles. Dans la même séance, on fournit du charbon à l'école libre de filles de la commune. **29 novembre 1925** : la commune demande à louer une salle à la maison des enfants. **24 janvier 1926** : le charron accepte de loger encore l'école de filles jusqu'au 1er septembre 1926. **20 juin 1926** : proposition de mettre l'école des filles dans un local appartenant à M. Bayle, face au charron. La commune n'en voit pas d'autre et demande à l'administration d'accepter. Le 1er août, la commune propose aussi à l'administration de mettre les filles dans l'école (actuelle) des garçons. **30 octobre 1926** : bail oral pour encore un an chez le charron. **13 février 1927** : projet remanié pour l'installation de l'école de filles et convention pour adduction d'eau avec l'oeuvre des enfants de la montagne », par Péricard, 60000 F ; vu ses finances, la commune le refuse. **27 novembre 1927** : désignation d'un architecte pour dresser les plans et devis de l'école de filles : le conseil municipal refuse, car cette école n'a actuellement qu'une élève (sic). Il refuse aussi la proposition de création d'un 3e emploi d'adjoint. **18 janvier 1931** : le directeur de l'école des garçons est autorisé à faire une porte dans le mur nord pour aménager un garage pour son auto dans une pièce inutilisée. **26 juillet 1931** : rétablissement d'un escalier sur le petit mur nord de l'école des garçons (communication entre la cour de l'école et le pensionnat). **17 avril 1932** : en réponse à une lettre de l'inspecteur d'académie, le conseil municipal refuse la création d'une 4e classe de garçons par manque de locaux. Il y a une classe provisoire qui fonctionne, le supplément des élèves venant de l'effectif des pupilles de l'école publique tous étrangers à la commune. **9 décembre 1934** : le bâtiment du presbytère sera rasé à 1,50-2 m du sol, les ouvertures côté cour de l'école seront murées, les poutres et boiseries seront partagées en 2 lots : école de garçons et école libre de filles-cure. **2 juin 1937** : école publique de filles : toujours loyer chez le charron, tacite reconduction. **19 novembre 1939** : organisation en temps de guerre : « gémination provisoire » des filles et des garçons dans le local de l'école des garçons. **1941** : il existe encore une école libre.

- **AC Verrières-en-Forez. Registres de délibérations du conseil municipal, 15 août 1941-5 mai 1963.**

AC Verrières-en-Forez. Registres de délibérations du conseil municipal, 15 août 1941-5 mai 1963.

Délibérations multiples concernant l'école de garçons. 10 décembre 1944. Ecole : réparation à la toiture de l'école : 4 journées de travail et 300 tuiles sont nécessaires pour réparer la moitié de la toiture. **07 juillet 1946.** Toiture mairie - école publique : Devis s'élevant à 39.260 F, établis par mm. Chevaleyre et Clavelloux, artisans maçons. **13 avril 1947.** Ecole publique : Devis pour la réparation du mur du jardin de l'école publique qui s'écroule dans le jardin du presbytère. Devis de 11.400 F, travaux à reporter en octobre 1947. **13 avril 1947.** Horloge communal : Devis à demander **30 juillet 1948.** Ecole publique : réparation à la toiture **24 avril 1949.** Ancienne école de garçons : Demande de désaffectation de l'ancienne école communale de garçons. Le conseil ayant l'intentions de transformer cette ancienne école en presbytère, sollicite la désaffectation de ce vieux bâtiment inoccupé depuis 1919 et de ce fait sans rapport pour la commune, ainsi que la cour et du jardin scolaire attenant à ces vieux bâtiments. **7 avril 1949.** Réparation d'une pièce réservée à l'adjoint dans l'école publique de garçons (soumettre ces réparations pour établir un devis **18 mars 1951.** Diverses réparations dans l'école publique : 2 cheminées intérieures (1 basse et cuisine adjacente) et cabinets de l'école publique **13 mai 1956.** Travaux à effectuer : construction d'un mur mitoyen séparant l'école publique à l'ouest et le presbytère à l'est, par Mr Chevaleyre pour 1555 000 F

- **AC Verrières-en-Forez. Chemise avec courriers et plans de l'ancienne école de garçons. 1858.**

AC Verrières-en-Forez. Chemise avec courriers et plans de l'ancienne école de garçons. **1858. Acquisitions et réparations menées par Jean-Louis Brivet. 24 mai 1858.** Cession à la commune, par Marie-Antoinette Rondet, en religion soeur Saint-Louis, et Antoinette Barge, alias soeur Saint-Ennemond, d'une maison avec cour et terrasse sise au bourg, qu'elles tiennent de Joseph Verrier, ancien curé de la paroisse, par acte sous seing privé du 12 septembre 1837. 3200 F. **20 juillet 1858.** Procès-verbal d'estimation d'un bâtiment appartenant aux dames Rondet et Barge que la commune de Verrières se propose d'acquérir pour en faire une maison d'école, par Jean-Louis Brivet, agent-voyer à Montbrison. Bâtiment formé de deux corps contigus, celui de l'ouest à un étage, celui de l'est en rez-de-chaussée sur caves. Il faut refaire les carrelages et les ouvertures. Au sud, une petite cour et une terrasse. Confins nord et ouest, chemin vicinal de Verrières à la Croix de l'Homme Mort (chemin de Phialet), à l'est le bâtiment (maison et hangar) cour et jardin des soeurs de Saint-Joseph, au sud terre de Jean Faure. **10 juillet 1859.** Vente par Jean-Baptiste Faure d'une terre de 27

ares sise au bourg (confins : au matin la terre des religieuses, au midi le bois dit de la Cure, à l'ouest la route de Saint-Anthème, au nord la maison commune), contre 1000 F + 5 ans d'instruction gratuite à l'école communale pour leur fils Alexandre et 3 hivers pour leur aîné Claude (ou rétribution en argent en cas d'incompatibilité des enfants avec l'instituteur !). Acquisition faite par le maire, l'adjoint et un conseiller, sur deniers provenant de dons de particuliers ; ils remettront le bien à la commune à la première demande du conseil municipal. **8 octobre 1859.** Un arrêté du préfet du autorise la commune à faire cette acquisition et à accepter pour cela les dons de MM. Arthaud et Forest, prêtres. **25 mai 1860.** Vente définitive passée à Verrières d'une terre située à la Verchère, destinée à servir de jardin à l'école. **Département de la Loire. Dessins des travaux à faire pour réparations dans la maison d'école de la commune de Verrières. Plan des lieux. [Plan du rez-de-chaussée. Plan du 1er étage].** Elévation sur AA' BB'. Coupe sur CD. Dressé par le soussigné agent-voyer à Montbrison, le 27 juillet 1858. Brivet. Echelle du dessin : 0,01 pour 1m. Echelle du plan des lieux : 1 à 500 m. Nota : les teintes en jaune indiquent les démolitions à opérer. Celles au carmin désignent les travaux neufs à exécuter. Encre et lavis coloré sur canson, 51,4 h, 65,8 l.

- **AC Verrières-en-Forez. Chemise avec courriers et plans de l'ancienne école de garçons. 1883.**
AC Verrières-en-Forez. Chemise avec courriers et plans de l'ancienne école de garçons. **1883.**
Agrandissement école de garçons par Jean-Baptiste Dulact. 26 octobre 1883. Lettre du préfet au maire. Suite à donner au projet d'agrandissement (formulaire). **31 mars 1884.** Lettre du sous-préfet au maire. La commune a demandé un secours pour son projet d'agrandissement, par délibération du 1er juillet 1883 : 12 333 F sur un total de 17 333, la commune empruntant 5000 F ; c'est trop peu, surtout que la commune n'est pas lourdement endettée par ailleurs. Le sous-préfet demande donc au maire de revoir la participation de la commune à la hausse, et peut-être son projet à la baisse (17000 F paraît beaucoup pour un simple agrandissement). **Commune de Verrières. Agrandissement de la maison d'école - garçons. Plan de l'emplacement.** Echelle de 0,005 P.M. Plan du rez-de-chaussée. Plan du 1er plan du second. Echelle de 0,01 P.M. Dressé par l'architecte soussigné, Montbrison 17 juin 1883. JB Dulac. Encre et lavis sur toile huilée. 32,8 h., 65 l. Nota : le noir est à conserver ; le jaune, à démolir ; et le rouge, à construire. Les traits bleus représentent la construction projetée joignant le vieux bâtiment B. **Commune de Verrières. Agrandissement de la maison d'école - garçons. Grande face. Coupe transversale.** Echelle de 0,01 P.M. Dressé par l'architecte soussigné, Montbrison 17 juin 1883. JB Dulac. Encre et lavis sur toile huilée. 22 h. 50 l. Nota : le trait rouge ci-dessus représente le terrain à déblayer. **Dépt. de la Loire. Commune de Verrières. Agrandissement de la maison d'école des garçons.** Rapport. Cahier des charges.... rédigé par l'architecte soussigné, Montbrison, 17 juin 1883. JB Dulac. Papier, deux cahiers manuscrit. Terrain en forte déclivité du midi au nord : d'où 4 niveaux différents. Mauvais état, faux angles, humidité... accès au 1er étage par un escalier extérieur. Contrebas : cave et dépôt ; RDC au niveau du chemin ; au dessus : grande cour E, portail F ; au dessus : jardin. RDC : réfectoire et classe B (mitoyenneté proche), classe A (semi-enterrée par rapport à la cour : humide). Grand couloir, petite cour C, porte d'entrée D 1er étage : grand couloir avec alcôve au fond, dortoir au-dessus des classes A et B ; chambre parfois convertie en classe au dessus du ref ; chambre de l'instituteur au dessus de la cuisine. Projet : fort travail de déblai, mur de soutènement, préau sous les classes ; les élèves étant constamment en sabots, les 2 escaliers (accès aux classes et accès au dortoir + jardin) seront en pierre. Exposition nord et ouest très mauvaises : très peu d'ouvertures sur ces côtés. Ecole située dans la partie supérieure du bourg et en sera le bâtiment le plus élevé. Le vieux bâtiment sera réparé et converti en logement pour le personnel enseignant. Dépt. de la Loire. Commune de Verrières. Agrandissement de la maison d'école des garçons. Devis estimatif. Montbrison, 27 août 1883. JB Dulac. Total 17 333 F.]
- **AC Verrières-en-Forez. Chemise avec courriers et plans de l'ancienne école de garçons. 1906 - 1905.**
AC Verrières-en-Forez. Chemise avec courriers et plans de l'ancienne école de garçons. **1906 - 1905.**
Construction du groupe scolaire. Projet de Noulin - Lespès. 1906 (approuvé par le maire) **Service des communes et des établissements de bienfaisance. Commune de Verrières. Projet d'un groupe scolaire. N°3. Plan du rez-de-chaussée. N°4. Façade principale. N°5. Coupes. N° 7. Plan du 1er étage. N° 10. Plan du 2e étage et des caves.** Echelle de 1/100. Dressé par l'architecte soussigné, à Saint-Etienne, le 10 juin 1906. P. Noulin. Tampon : P. Noulin-Lespès architecte Saint-Etienne. Encre et lavis sur Canson (verso avec formulaire pré-imprimé, 42,2 h., 62 la. **Travaux des communes et des établissements de bienfaisance. Commune de Verrières. Projet de construction d'un groupe scolaire.** Avant-métré et détail estimatif des travaux. Dressé par l'architecte soussigné, à Saint-Etienne, le 10 juin 1906. P. Noulin-Lespès. 91 500 F.] **1908** (pas approuvé) **Service des communes et des établissements de bienfaisance. Commune de Verrières. Projet d'un groupe scolaire. N°4. Plan de la façade principale. N°5. Plan de la coupe. N°6. Plan du rez-de-chaussée. N° 7. Plan du 1er étage.** Echelle de 1/100. Dressé par l'architecte soussigné, à Saint-Etienne, le 17 février 1908. P. Noulin-Lespès. Tampon : P. Noulin-Lespès architecte Saint-Etienne. Encre et lavis sur

canson (verso avec formulaire pré-imprimé, 42,2 h., 62 la. **Travaux des communes et des établissements de bienfaisance. Commune de Verrières. Projet de construction d'un groupe scolaire.** Avant-métré et détail estimatif des travaux. Dressé par l'architecte soussigné, à Saint-Etienne, le 17 février 1908. P. Noulain-Lespés. 67425,95 F.] **1911** (approuvé par le maire, 14 décembre 1911] **Travaux des communes et des établissements de bienfaisance. Commune de Verrières. Projet d'un groupe scolaire.** N°1. Programme imposé à l'architecte... dressé par le maire soussigné, à Verrières, le 10 février 1911. Contresigné par l'architecte P. Noulain-Lespés. Parcelle 94 et avoisinantes. En pente. Maçonnerie en pierre du pays, enduite en soubassement contre l'humidité, bâtiments indépendants pour garçons et filles, chacun de 3 classes de 40 élèves (la 3e classe de filles pourra attendre) et ouvrant sur un vestibule (pas directement dehors). Préau fermé sur 3 côtés avec liaison couverte vers les classes et le réfectoire, avec fourneau pour réchauffer le déjeuner (déjeuner sous le préau l'été, dans le réfectoire l'hiver). Cabinet parloir au RDC pour l'instituteur directeur et pour l'institutrice. Chacun aura un logement de 5 pièces au 1er (avec cave et toilettes), + un dortoir pour les élèves en hiver. Logement de 3 pièces pour un adjoint marié, une pièce et un cabinet pour adjoint non marié. **Service des communes et des établissements de bienfaisance. Commune de Verrières. Projet d'un groupe scolaire. N°2. Plan d'ensemble de la commune.** Echelle de 1/2500. Dressé par l'architecte soussigné, à Saint-Etienne, le 20 avril 1911. Encre sur calque, 28,6 h., 27,6 la (collé dans chemise Canson avec verso avec formulaire pré-imprimé). **N°2. Plan parcellaire d'ensemble et cours.** Echelle de 1/200. Dressé par l'architecte soussigné, à Saint-Etienne, le 20 avril 1911. Encre sur papier, 50,3 h., 59 la (collé dans chemise Canson avec verso avec formulaire pré-imprimé). **N°3. Plan du rez-de-chaussée.** Encre sur Canson (verso avec formulaire pré-imprimé), 42,2 h., 62 la. **N°4. Plan d'élévation latérale nord et coupe transversale, bâtiment des classes.** Encre sur Canson (verso avec formulaire pré-imprimé), 31,6 h., 42 la. **N°5. Coupe transversale du bâtiment et des préaux.** Encre sur Canson (verso avec formulaire pré-imprimé), 31,6 h., 42 la. **N°6. Plan de la façade principale.** Encre sur papier, 29,8 h., 60,7 la (collé dans chemise Canson avec verso avec formulaire pré-imprimé). **N°7. Plan d'ensemble de la commune.** Echelle de 1/2500. Dressé par l'architecte soussigné, à Saint-Etienne, le 20 avril 1911. Encre sur papier (verso avec formulaire pré-imprimé), 42,2 h., 62 la. **N°8. Plan du 1er étage.** Encre sur Canson (verso avec formulaire pré-imprimé), 42,2 h., 62 la. **N°9, n°10. Plan des coupes-profiles du terrain du plan d'ensemble de nivellement.** Encre sur papier, 75,5 h., 59 la (collé dans chemise Canson avec verso avec formulaire pré-imprimé). **N°11. Plancher couvrant le rez-de-chaussée.** Encre sur Canson (verso avec formulaire pré-imprimé), 42,2 h., 62 la. **N°13. Plan de façade sur les cours.** Encre sur papier, 29,8 h., 60,7 la (collé dans chemise papier avec verso avec formulaire pré-imprimé). **N°15. Plan du plancher couvrant les caves.** Encre sur Canson (verso avec formulaire pré-imprimé), 42,2 h., 62 la. **N°16. Plan des caves.** Encre sur Canson (verso avec formulaire pré-imprimé), 42,2 h., 62 la. Echelle de 1/100. Dressé par l'architecte soussigné, à Saint-Etienne, le 17 février 1908. P. Noulain-Lespés. Tampon : P. Noulain-Lespés architecte Saint-Etienne. **Travaux des communes et des établissements de bienfaisance. Commune de Verrières. Projet de construction d'un groupe scolaire.** N°12. Cahier des charges particulières. N°14. Avant-métré des travaux. N°17. Bordereau des prix d'application. n°19. Détail estimatif des travaux. N°20. Rapport explicatif de l'architecte. Dressé par l'architecte soussigné, à Saint-Etienne, le 20 avril 1911. P. Noulain-Lespés. 81036 F. Granite du voisinage. Encadrements de brique anglaise. Fer remplacé par le bois (planchers, charpente...) par mesure d'économie. Dortoirs de 10 lits chacun.]

- **AC Verrières-en-Forez. Chemise avec courriers et plans de l'ancienne école de garçons. 1908.** AC Verrières-en-Forez. Chemise avec courriers et plans de l'ancienne école de garçons. **1908. Construction du groupe scolaire. Projet de Bernard. Travaux des communes et des établissements de bienfaisance. Commune de Verrières. Projet de construction d'un groupe scolaire.** Programme imposé à l'architecte... dressé par l'inspecteur primaire de la circonscription soussigné, à Montbrison, le 1er juin 1908. Contresigné par l'architecte le 18 juillet. Arrêté du préfet de la Loire du 27 novembre 1907 qui charge Bernard, architecte départemental, du projet. 5 classes de 40 élèves (3 garçons, 2 filles), des préaux couverts, des cours de récréation, les appartements des maîtres. **N°2. Commune de Verrières. Projet de groupe scolaire. Plan d'ensemble.** Echelle de 0,005 p. mètre. 31,5 h., 41,5 la. **N°3. Plan du rez-de-chaussée.** Echelle de 0,01 p. mètre. 44 h., 52 la. **N°4. Façade côté nord.** Plan du 1er étage. Echelle de 0,01 p. mètre. 45,7 h., 47,5 la. **N°5. Coupe suivant AB. Plan du sous-sol.** Echelle de 0,01 p. mètre. 46,2 h., 48,3 la. « Bleus », sur papier. Dressé par l'architecte départemental soussigné, Saint-Etienne, le 18 juillet 1908. Bernard. Tampon : Joseph Bernard architecte en chef du département de la Loire diplômé par le gouvernement 3 - rue de la Charité - 3 St-ETIENNE. **Travaux des communes et des établissements de bienfaisance. Commune de Verrières. Projet de construction d'un groupe scolaire.** N°7. Cahier des charges particulières. N°8. Bordereau des prix d'application. N°9. Détail estimatif des travaux. N°10. Rapport explicatif de l'architecte. Dressé par l'architecte départemental soussigné, à Saint-Etienne, le 18 juillet 1908. 66 200 F. Béton de scories et chaux hydraulique, maçonnerie de moellons de pierre ou granite, parements de façades extérieures des logements en moellon de granite de Saint-Chamond, brique anglaise vernissée pour encadrements, tuile plate. Les classes donnent

directement sur les cours séparées par un mur avec puits mitoyen, un préau et des toilettes dans chaque cour, avec accès aux préaux par une galerie vitrée. Pas de dortoirs. Appartement du directeur et de la directrice : cuisine, salle à manger, 2 chambres (cave et grenier) ; adjoints et adjointes : cuisine, 2 chambres.]

- **AC Verrières-en-Forez. Chemise avec courriers et plans de l'ancienne école de garçons. 1912 - 1914.**
AC Verrières-en-Forez. Chemise avec courriers et plans de l'ancienne école de garçons. **1912 - 1914.**
Construction du groupe scolaire. Projets pour le séminaire Johanny Thévenet. 30 décembre 1912. Lettre du sous-préfet au maire. Le 17 novembre, le conseil municipal demande l'autorisation d'installer l'école de garçons dans un bâtiment de l'ancien séminaire. Autorisation provisoire de 3 ans maximum, le temps de construire le groupe scolaire. **13 mars 1913.** Lettre du sous-préfet au maire. Le 26 janvier, le conseil municipal demande l'autorisation d'installer l'école de filles dans l'actuelle école de garçons qui doit être transférée dans un bâtiment de l'ancien séminaire. Refusé. **13 juin 1913.** Lettre du sous-préfet au maire. Le maire écrit au préfet le 29 mai au sujet du groupe scolaire : le terrain choisi est trop loin du bourg : la commune préfère attendre la démolition complète de l'ancien petit séminaire, dans environs 6 mois, pour acheter le terrain et y construire le groupe. **10 juillet 1914.** Lettre d'Henri Gauchet, de Gumières, au maire, au sujet de la vente d'un lot de l'ancien séminaire. **9 février 1914.** Lettre du sous-préfet au maire. Approbation du budget additionnel de la commune pour 1913. La commune a une somme de 22757 F provenant de la vente du séminaire. **20 février 1914.** Lettre du sous-préfet au maire. Délibération du 17 août 1913 propose le transfert définitif (après travaux d'appropriation) de l'école de garçons (3 classes) dans la partie réservée de l'ancien petit séminaire (en démolition) et de celle de filles dans l'ancienne école de garçons. Refus : il faut construire le groupe scolaire. **21 juin 1914.** Promesse de vente par Henri Gaucher, de Gumières, à la commune de Verrières, pour 7800 F : de la cour de l'ancien séminaire avec les bâtiments en l'état (40 ares), limitée au nord par un terrain appartenant à l'état, au sud par les annexes du séminaire, à l'ouest par les cour et bâtiments de Chassagne, à l'est par le clos Rey. Le vendeur a déjà vendu les pierres de taille de l'aile centrale à Perrat entrepreneur à Montbrison, le dallage du réfectoire à Jean-Claude Faure fermier du séminaire (qui loue aussi le pâturage de la cour), des arbres. [**Service des communes et des établissements de bienfaisance. Commune de Verrières. Avant-projet. Appropriation et aménagement de bâtiments communaux pour écoles. Plan d'ensemble des bâtiments de l'ancien séminaire (copie).** Echelle de 1/2500. Dressé par l'architecte soussigné, à Montbrison, le 1er octobre 1915. Joanny Thévenet. Encre et crayon sur calque, 30,5 h. 31 la (collé dans chemise canson avec verso avec formulaire pré-imprimé). Un autre plan d'ensemble, perdu a été dressé par Thévenet le 20 mars 1920.] **1919-1920-1921.** Factures d'artisans (Zacco plâtrier, Favier menuisier à la Feuillat...) **Automne 1919 :** factures de Favier pour réparations à la maison d'école et démolition et remontage d'une partie de l'ancienne cure de Verrières.
- **AC Verrières-en-Forez. Chemise avec courriers de l'ancienne école de garçons. 1868 - 1903.**
AC Verrières-en-Forez. Chemise avec courriers de l'ancienne école de garçons. **1868 - 1903. Construction du groupe scolaire. Projets pour le séminaire Johanny Thévenet. 22 octobre 1891.** Lettre du maire au préfet. Demande de subvention pour l'achat de mobilier personnel aux deux instituteurs publics de Verrières : « c'est une laïcisation et le local est nu complètement ». **9 janvier 1894.** Lettre du sous-préfet au maire. Verrières réparations à la maison d'école de garçons. Le sous-préfet demande si les réparations promises (blanchissage, plancher, fenêtres) ont bien été faites et si la 2e classe a été transférée dans la salle qu'elle occupait autrefois au rez-de-chaussée, et qui sert actuellement de salle de mairie en vertu d'une tolérance de l'administration. **29 janvier 1895.** Lettre du sous-préfet au maire. Diphtérie à l'école de filles. 2e courrier le 11 février qui demande le licenciement des écoles communales et des écoles privées du bourg au vu de l'aggravation de l'épidémie ; le sous-préfet demande à connaître les mesures prises au petit séminaire.
- **AC Verrières-en-Forez. Chemise avec courriers de l'ancienne école de garçons. Correspondance 1901 - 1908 : courriers divers 1910 - 1912. 22 juillet 1901.**
AC Verrières-en-Forez. Chemise avec courriers de l'ancienne école de garçons. **Correspondance 1901 - 1908 : courriers divers 1910 - 1912. 22 juillet 1901.** Lettre du sous-préfet au maire. La municipalité est mise en demeure de présenter un projet de groupe scolaire avant le 30 septembre. **7 octobre 1901.** Lettre du sous-préfet au maire. La commune a décidé de faire réparer l'école de garçons et de faire construire une école de filles quand la laïcisation sera effective (délibération du conseil municipal du 22 septembre), au lieu de construire un groupe scolaire comme promis. **7 août 1902.** Courrier du préfet au maire. Construction d'un groupe scolaire. Mise en demeure. La commune n'a pas de local pour une école laïque de filles et l'école de garçons est toujours défectueuse. Accompagné d'une lettre du sous-préfet : blocage des projets de cimetière et pour le chemin vicinal 44 tant que le groupe scolaire ne sera pas sur les rails. **3 février 1903.** Lettre du sous-préfet au maire. Suite à la mise en demeure, la commune s'est engagée étudier la construction d'une école

de filles quand ce sera nécessaire et à faire réparer l'école de garçons. La sous-préfecture refuse ce second point (trop malsaine). Donc groupe scolaire. D'autant plus que la laïcisation de l'école de filles est prononcée dans la foulée (20 février, effective en septembre). **Commune de Verrières. Etat actuel de la maison d'école de garçons.** Rapport. Non daté ni signé, accompagnant un courrier du sous-préfet du 6 juin 1903. 2 classes au rez-de-chaussée. Suivant les calculs du rapport, 50 élèves maximum. Or il y en a 129 pour l'année 1901-1902 (élèves de l'école communale et de l'école libre supprimée) ! **10 février 1905.** Lettre du sous-préfet au maire. Après la laïcisation, l'école des filles est installée dans un local loué, sans privés, faisant cour commune avec un charron. Mais peu d'élèves la 1ère année. La commune est toujours mise en demeure de construire un groupe. **11 septembre 1905.** Lettre du sous-préfet au maire. La commune a proposé comme emplacement pour le groupe le jardin de l'instituteur... refus ! (Accès mal commode, en pente...). Proposent la parcelle 48 dans l'angle du chemin vers Chazelles-sur-Lavieu et du chemin rural parallèle à la voie qui longe le parc du séminaire. Le cimetière est à 150 m, mais l'école serait à 20 m en contre-haut. **23 janvier 1906.** Arrêté préfectoral. Terrain désigné pour le groupe scolaire (la commune n'ayant pu arriver à un accord par elle-même) et mise en demeure de désigner un architecte. **11 février 1906.** Le conseil municipal désigne un agent du service vicinal... or ils ne peuvent plus faire de projet d'école. **5 mars 1906.** Délibération du conseil municipal qui désigne Paul Noulain-Lespès, 63 rue Michelet à Saint-Etienne, comme architecte. Et propose 3 emplacements : l'école actuelle (!), une parcelle entre le chemin du Vernet et le chemin 44, et celui désigné par l'administration. **21 août 1906.** Lettre du sous-préfet au maire. Le délai pour l'approbation du projet par le conseil municipal est expiré (toujours désaccord sur l'emplacement...)... délai de grâce de 15 jours. Et encore le 21 novembre 1906. **26 août 1907.** Lettre du sous-préfet au maire. Il est peu probable que le conseil général puisse utiliser les locaux de l'ancien petit séminaire à une oeuvre départementale. Ces locaux pourraient être attribués à la commune pour y installer les écoles. **19 octobre 1907.** Arrêté préfectoral. Le conseil municipal est encore sommé d'approuver le projet de Noulain-Lespès. **27 novembre 1907.** Arrêté préfectoral. Désigne M. Bernard, architecte du département de la Loire, pour établir d'office le projet de groupe scolaire. **27 octobre 1910.** Lettre du sous-préfet au maire. Le service académique a émis un avis favorable pour l'emplacement désigné par le conseil municipal (délibération du 31 juillet). Donc la préfecture attend le projet. Propose à la commune de négocier avec Bernard pour voir si son projet dressé en exécution de l'arrêté préfectoral peut être adapté à cet emplacement. **10 novembre 1910.** Lettre du sous-préfet au maire. Un décret du 28 décembre 1909 a prononcé l'attribution à la commune des immeubles du petit séminaire. Bien remis à la commune suivant procès verbal du 1er février 1910. Or la commune n'a pas payé les impôts qui en résultent : contribution foncière, portes et fenêtres, etc. (ces immeubles n'étant pas affectés à un service public). **15 décembre 1910.** Lettre du sous-préfet au maire. Le conseil municipal demande trois classes de garçons et trois de filles ; or l'école de filles n'en ayant que 2 et rien ne justifiant la 3e, la commune devrait payer totalement cette 3e classe. **7 juillet 1912.** Lettre du maire au sous-préfet (brouillon). Le conseil municipal désire solutionner l'affaire pendant du petit séminaire avant de lui adresser le projet approuvé du groupe scolaire. L'affaire est résolue, la vente des biens étant décidée.

- **AC Verrières-en-Forez. Chemise avec courriers et plan de l'école de garçons. Commune de AC Verrières-en-Forez. Chemise avec courriers et plan de l'école de garçons. Commune de Verrières-en-Forez. Ecole communale. Création d'une cantine et de deux appartements. Projet. Façades coupe planchers charpente.** Echelles 0,01 et 0,02 p.m. L. Brassart architecte DPLG 3 rue Tupinerie 42. MONTBRISON. Le 9.06.70. Tirage de plan, papier, format A0.

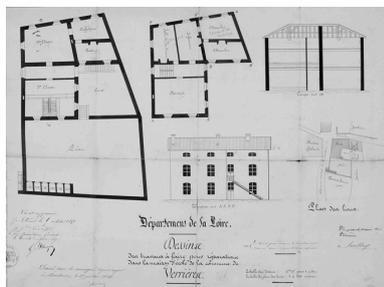
Documents figurés

- **Département de la Loire. Dessins des travaux à faire pour réparations dans la maison d'école de la Département de la Loire. Dessins des travaux à faire pour réparations dans la maison d'école de la commune de Verrières. Plan des lieux. [Plan du rez-de-chaussée. Plan du 1er étage]. Elévation sur AA'BB'. Coupe sur CD.** Dressé par le soussigné agent-voyer à Montbrison, le 27 juillet 1858. Brivet. Echelle du dessin : 0,01 pour 1m. Echelle du plan des lieux : 1 à 500 m. Nota : les teintes en jaune indiquent les démolitions à opérer. Celles au carmin désignent les travaux neufs à exécuter. Encre et lavis coloré sur canson, 51,4 h, 65,8 l.
- **Commune de Verrières. Agrandissement de la maison d'école - garçons. Plan de l'emplacement. Echelle Commune de Verrières. Agrandissement de la maison d'école - garçons.** Plan de l'emplacement. Echelle de 0,005 P.M. Plan du rez-de-chaussée. Plan du 1er plan du second. Echelle de 0,01 P.M. Dressé par l'architecte soussigné, Montbrison 17 juin 1883. JB Dulac. Encre et lavis sur toile huilée. 32,8 h., 65 l. Nota : le

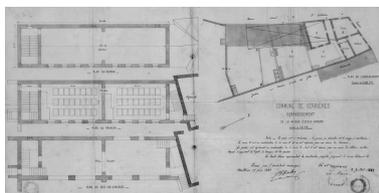
noir est à conserver ; le jaune, à démolir ; et le rouge, à construire. Les traits bleus représentent la construction projetée joignant le vieux bâtiment B.

- **Commune de Verrières. Agrandissement de la maison d'école - garçons. Grande face. Coupe**
Commune de Verrières. Agrandissement de la maison d'école - garçons. Grande face. Coupe
transversale. Echelle de 0,01 P.M. Dressé par l'architecte soussigné, Montbrison 17 juin 1883. JB Dulac.
Encre et lavis sur toile huilée. 22 h. 50 l. Nota : le trait rouge ci-dessus représente le terrain à déblayer.
- **Service des communes et des établissements de bienfaisance. Commune de Verrières. Projet d'un**
Service des communes et des établissements de bienfaisance. Commune de Verrières. Projet d'un groupe
scolaire. N°3. Plan du rez-de-chaussée.. N°4. Façade principale. N°5. Coupes. N° 7. Plan du 1er étage. N° 10.
Plan du 2e étage et des caves. Echelle de 1/100. Dressé par l'architecte soussigné, à Saint-Etienne, le 10 juin
1906. P. Noulin. Tampon : P. Noulin-Lespès architecte Saint-Etienne. Encre et lavis sur Canson (verso avec
formulaire pré-imprimé, 42,2 h., 62 la.
- **Service des communes et des établissements de bienfaisance. Commune de Verrières. Projet d'un**
Service des communes et des établissements de bienfaisance. Commune de Verrières. Projet d'un groupe
scolaire. N°4. Façade principale. N°3. Plan du rez-de-chaussée. N°5. Coupes. N° 7. Plan du 1er étage. N° 10.
Plan du 2e étage et des caves. Echelle de 1/100. Dressé par l'architecte soussigné, à Saint-Etienne, le 10 juin
1906. P. Noulin. Tampon : P. Noulin-Lespès architecte Saint-Etienne. Encre et lavis sur Canson (verso avec
formulaire pré-imprimé, 42,2 h., 62 la.
- **N°2. Commune de Verrières. Projet de groupe scolaire. Plan d'ensemble. Echelle de 0,005 p. mètre.**
N°2. Commune de Verrières. Projet de groupe scolaire. Plan d'ensemble. Echelle de 0,005 p. mètre.
31,5 h., 41,5 la. « Bleus », sur papier. Dressé par l'architecte départemental soussigné, Saint-Etienne, le 18
juillet 1908. Bernard. Tampon : Joseph Bernard architecte en chef du département de la Loire diplômé par le
gouvernement 3 - rue de la Charité - 3 St-ETIENNE.

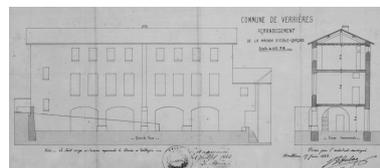
Illustrations



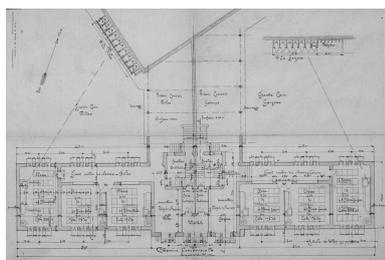
Département de la Loire. Dessins
des travaux à faire pour réparations
dans la maison d'école de la
commune de Verrières. 1858.
Plan à l'encre et lavis sur feuille
Canson, 1858 AC Verrières-en-
Forez. Chemise 1858. Acquisition
et réparations Jean-Louis Bri
Phot. Eric (reproduction) Dessert,
Autr. Brivet (agent voyer)
IVR82_20054201320NUC



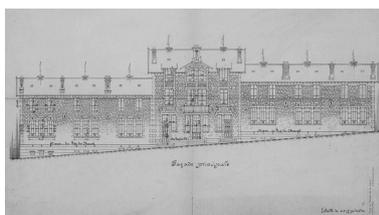
Commune de Verrières.
Agrandissement de la maison d'
école - garçons. 1883. Plan à
l'encre et lavis sur toile huilée, 1883
AC Verrières-en-Forez. Chemise
1883. Agrandissement école de
garçons. Jean-Baptiste Dulac.
Phot. Eric (reproduction) Dessert,
Autr. Jean-Baptiste Dulac
IVR82_20054201325NUC



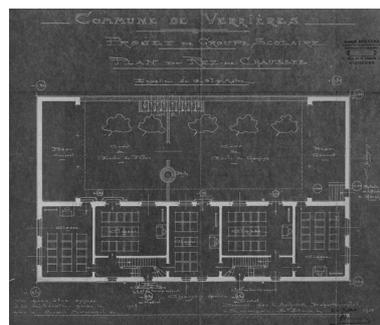
Commune de Verrières.
Agrandissement de la maison d'
école - garçons. Grande face.
Coupe transversale. 1886. Plan à
l'encre et lavis sur toile huilée, 1883
AC Verrières-en-Forez. Chemise
1883. Agrandissement école de
garçons. Jean-Baptiste Dulac.
Phot. Eric (reproduction) Dessert,
Autr. Jean-Baptiste Dulac
IVR82_20054201324NUC



Service des communes et des établissements de bienfaisance. Commune de Verrières. Projet d'un groupe scolaire. N°3. Plan du rez-de-chaussée. 1906. Plan à l'encre et lavis sur papier Canson. 1906 AC Verrières-en-Forez. Chemise 1906-1915. Construction du groupe scolaire. Phot. Eric (reproduction) Dessert, Autr. P. Noulain-Lespès
IVR82_20054201321NUC



Service des communes et des établissements de bienfaisance. Commune de Verrières. Projet d'un groupe scolaire. N°4. Façade principale. 1906. Plan à l'encre et lavis sur papier Canson. 1906 AC Verrières-en-Forez. Chemise 1906-1915. Construction du groupe scolaire. Phot. Eric (reproduction) Dessert, Autr. P. Noulain-Lespès
IVR82_20054201322NUC



N°2. Commune de Verrières. Projet de groupe scolaire. Plan d'ensemble. 1908. Plan de type "bleues" sur papier. 1908 AC Verrières-en-Forez. Chemise 1908. Construction du groupe scolaire. Projet de Bernard. Phot. Eric (reproduction) Dessert, Autr. Joseph Bernard
IVR82_20054201326NUC

Dossiers liés

Dossiers de synthèse :

Présentation de la commune de Verrières-en-Forez (IA42001491) Verrières-en-Forez

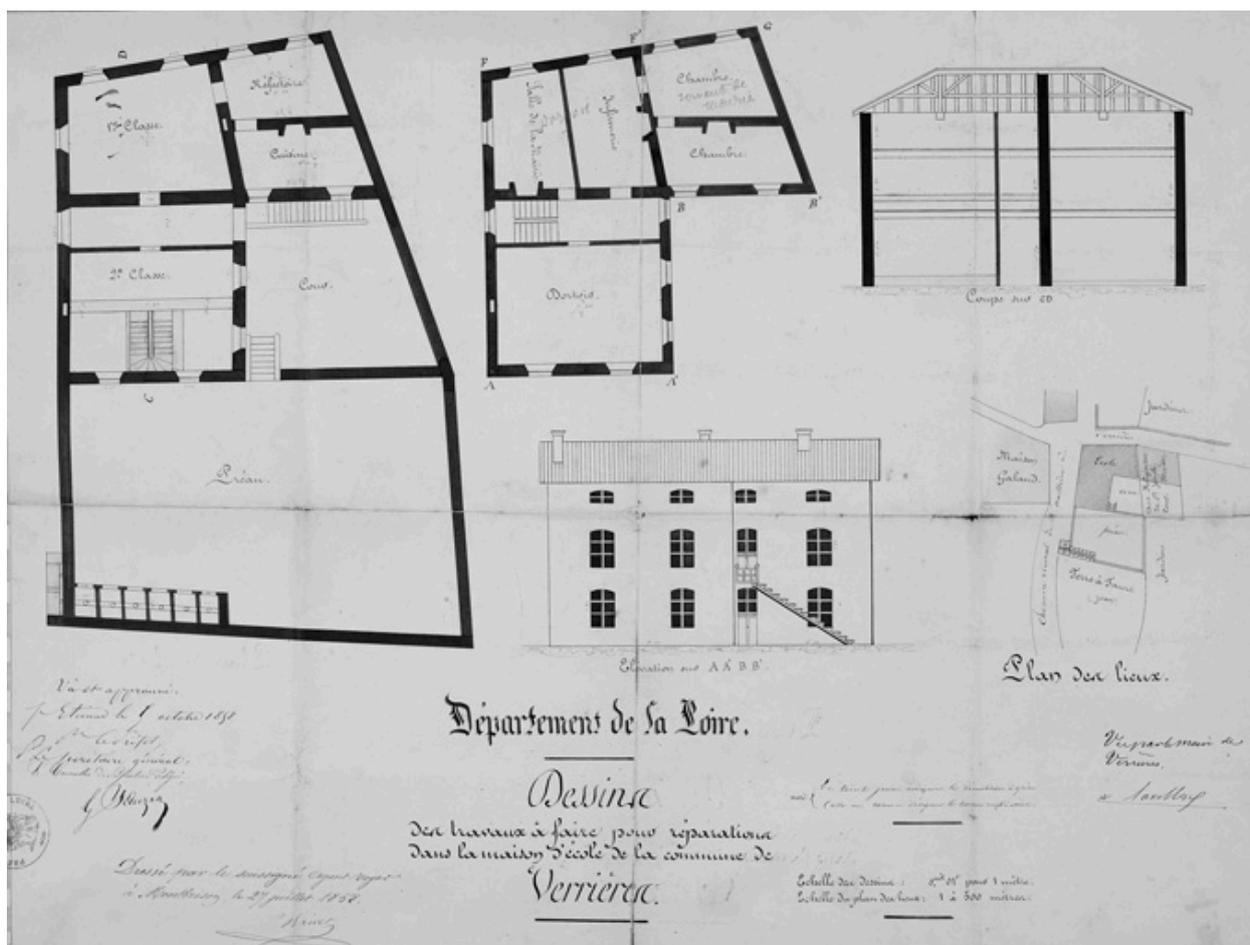
Oeuvre(s) contenue(s) :

Oeuvre(s) en rapport :

Village de Verrières-en-Forez (IA42002628) Verrières-en-Forez

Auteur(s) du dossier : Caroline Guibaud, Thierry Monnet

Copyright(s) : © Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel ; © Conseil général de la Loire



Département de la Loire. Dessins des travaux à faire pour réparations dans la maison d'école de la commune de Verrières. 1858. Plan à l'encre et lavis sur feuille Canson, 1858 AC Verrières-en-Forez. Chemise 1858. Acquisition et réparations Jean-Louis Bri

Référence du document reproduit :

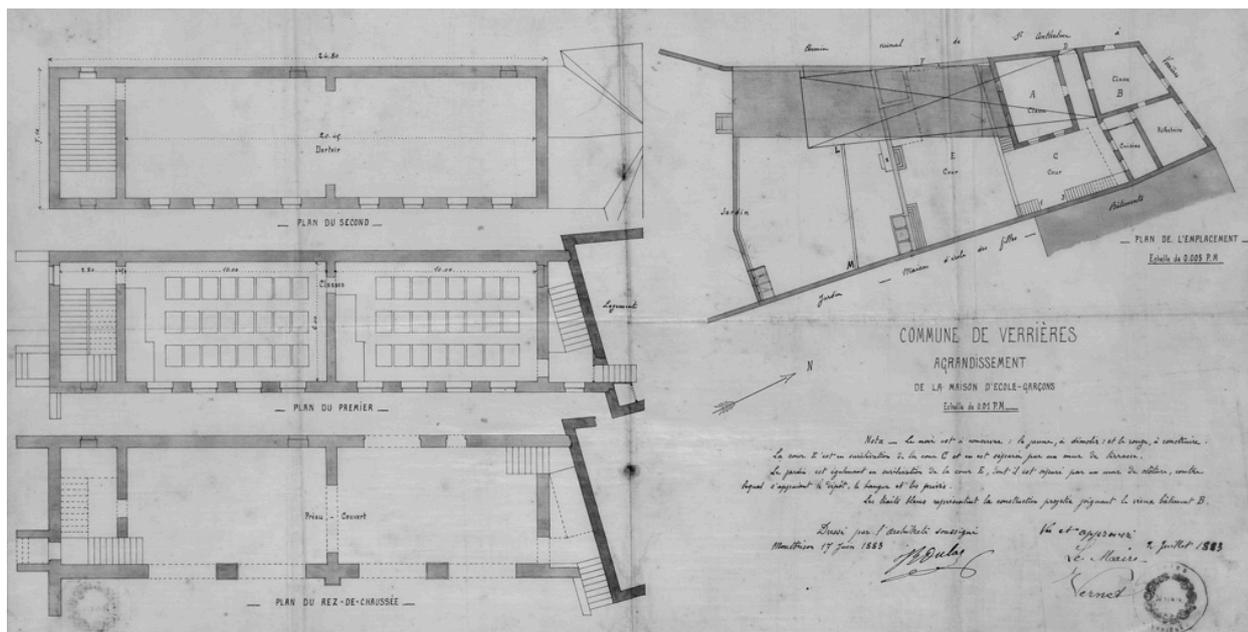
- **Département de la Loire. Dessins des travaux à faire pour réparations dans la maison d'école de la commune de Verrières. Plan des lieux. [Plan du rez-de-chaussée. Plan du 1er étage].** Elévation sur AA 'BB'. Coupe sur CD. Dressé par le soussigné agent-voyer à Montbrison, le 27 juillet 1858. Brivet. Echelle du dessin : 0,01 pour 1m. Echelle du plan des lieux : 1 à 500 m. Nota : les teintes en jaune indiquent les démolitions à opérer. Celles au carmin désignent les travaux neufs à exécuter. Encre et lavis coloré sur canson, 51,4 h, 65,8 l.

IVR82_20054201320NUC

Auteur de l'illustration : Eric (reproduction) Dessert

Auteur du document reproduit : Brivet (agent voyer)

© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel ; © Archives communales de Verrières-en-Forez
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Commune de Verrières. Agrandissement de la maison d'école - garçons. 1883. Plan à l'encre et lavis sur toile huilée, 1883 AC Verrières-en-Forez. Chemise 1883. Agrandissement école de garçons. Jean-Baptiste Dulac.

Référence du document reproduit :

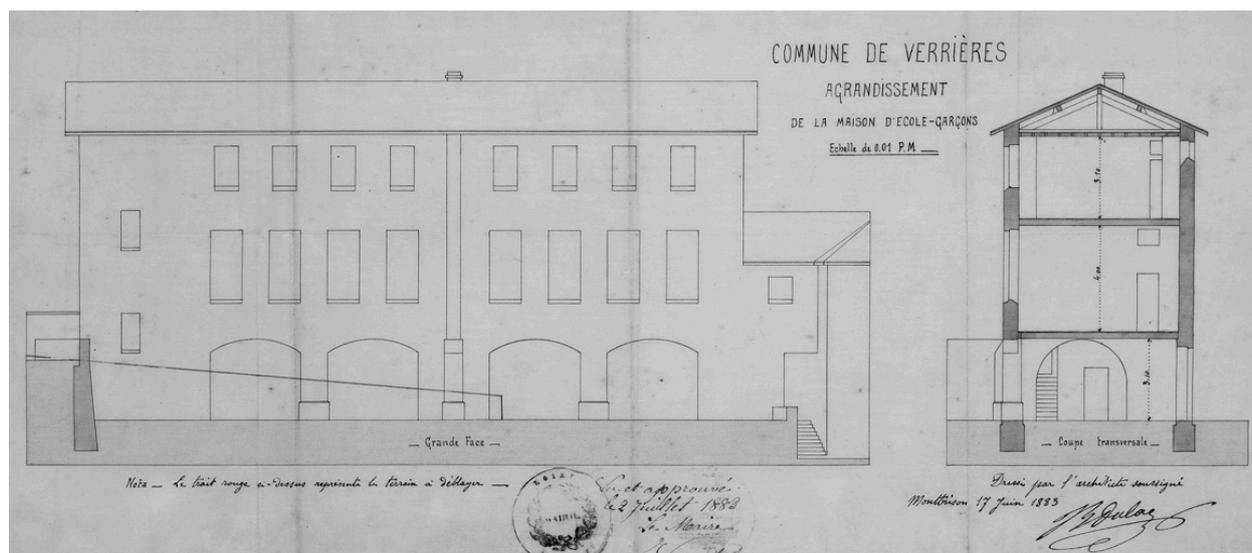
- **Commune de Verrières. Agrandissement de la maison d'école - garçons. Plan de l'emplacement. Echelle de 0,005 P.M.** **Commune de Verrières. Agrandissement de la maison d'école - garçons. Plan de l'emplacement. Echelle de 0,005 P.M.** Plan du rez-de-chaussée. Plan du 1er plan du second. Echelle de 0,01 P.M. Dressé par l'architecte soussigné, Montbrison 17 juin 1883. JB Dulac. Encre et lavis sur toile huilée. 32,8 h., 65 l. Nota : le noir est à conserver ; le jaune, à démolir ; et le rouge, à construire. Les traits bleus représentent la construction projetée joignant le vieux bâtiment B.

IVR82_20054201325NUC

Auteur de l'illustration : Eric (reproduction) Dessert

Auteur du document reproduit : Jean-Baptiste Dulac

© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel ; © Archives communales de Verrières-en-Forez
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Commune de Verrières. Agrandissement de la maison d'école - garçons. Grande face. Coupe transversale. 1886. Plan à l'encre et lavis sur toile huilée, 1883 AC Verrières-en-Forez. Chemise 1883. Agrandissement école de garçons. Jean-Baptiste Dulac.

Référence du document reproduit :

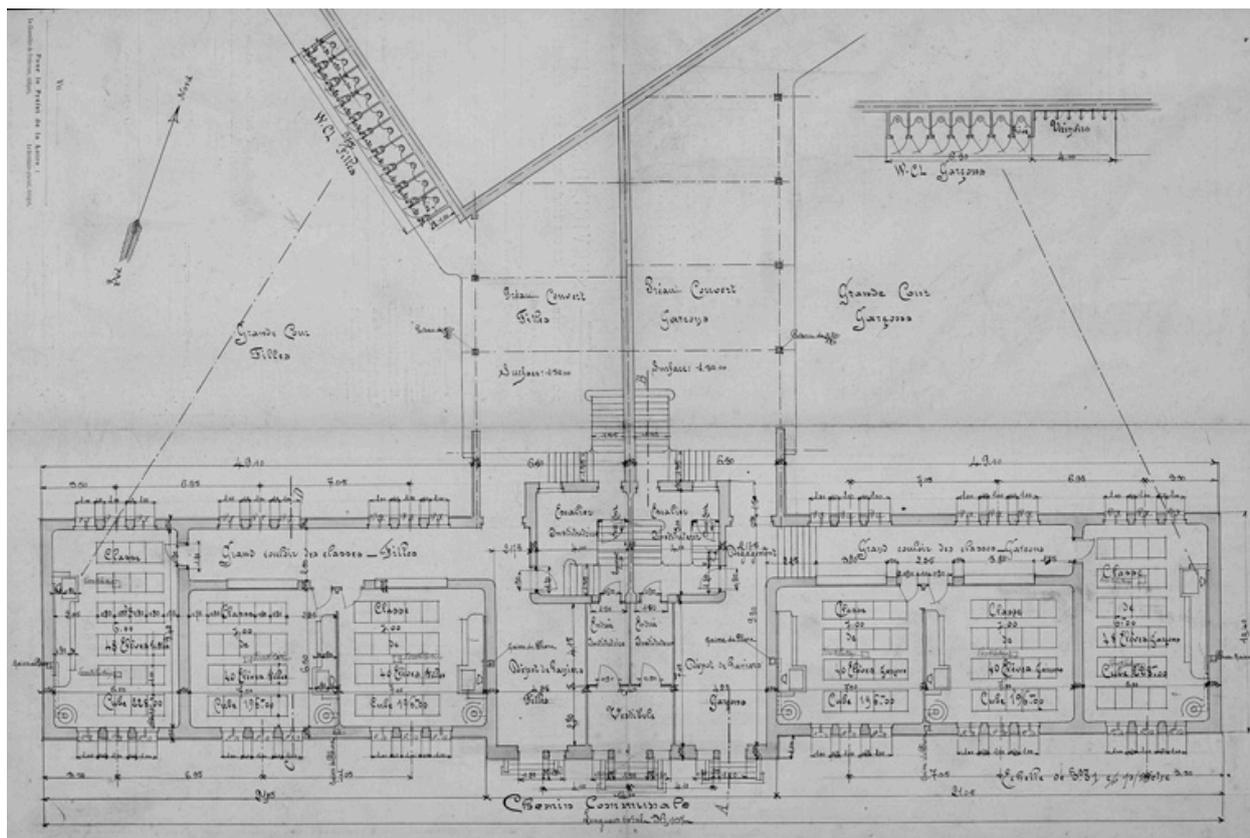
- **Commune de Verrières. Agrandissement de la maison d'école - garçons. Grande face. Coupe**
Commune de Verrières. Agrandissement de la maison d'école - garçons. Grande face. Coupe
transversale. Echelle de 0,01 P.M. Dressé par l'architecte soussigné, Montbrison 17 juin 1883. JB Dulac.
Encre et lavis sur toile huilée. 22 h. 50 l. Nota : le trait rouge ci-dessus représente le terrain à déblayer.

IVR82_20054201324NUC

Auteur de l'illustration : Eric (reproduction) Dessert

Auteur du document reproduit : Jean-Baptiste Dulac

© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel ; © Archives communales de Verrières-en-Forez
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Service des communes et des établissements de bienfaisance. Commune de Verrières. Projet d'un groupe scolaire. N°3. Plan du rez-de-chaussée. 1906. Plan à l'encre et lavis sur papier Canson. 1906 AC Verrières-en-Forez. Chemise 1906-1915. Construction du gr

Référence du document reproduit :

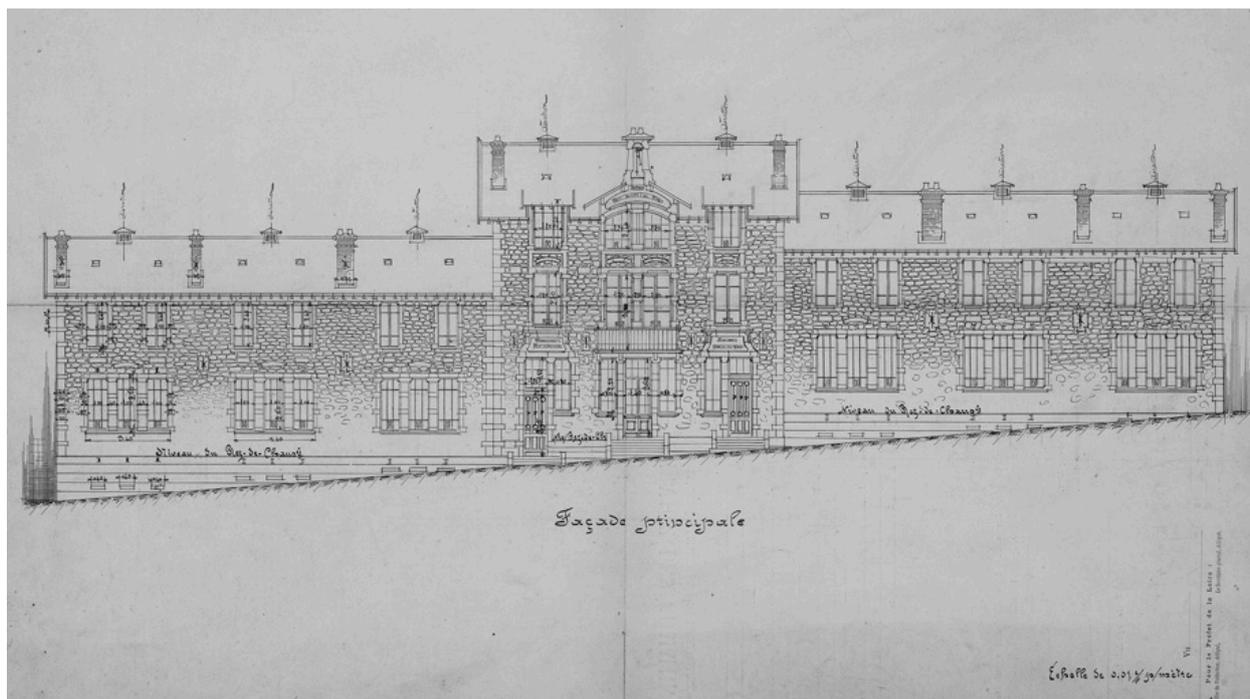
- **Service des communes et des établissements de bienfaisance. Commune de Verrières. Projet d'un Service des communes et des établissements de bienfaisance. Commune de Verrières. Projet d'un groupe scolaire. N°3. Plan du rez-de-chaussée.** N°4. Façade principale. N°5. Coupes. N° 7. Plan du 1er étage. N° 10. Plan du 2e étage et des caves. Echelle de 1/100. Dressé par l'architecte soussigné, à Saint-Etienne, le 10 juin 1906. P. Noulin. Tampon : P. Noulin-Lespès architecte Saint-Etienne. Encre et lavis sur Canson (verso avec formulaire pré-imprimé, 42,2 h., 62 la.

IVR82_20054201321NUC

Auteur de l'illustration : Eric (reproduction) Dessert

Auteur du document reproduit : P. Noulin-Lespès

© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel ; © Archives communales de Verrières-en-Forez
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Service des communes et des établissements de bienfaisance. Commune de Verrières. Projet d'un groupe scolaire. N°4. Façade principale. 1906. Plan à l'encre et lavis sur papier Canson. 1906 AC Verrières-en-Forez. Chemise 1906-1915. Construction du groupe s

Référence du document reproduit :

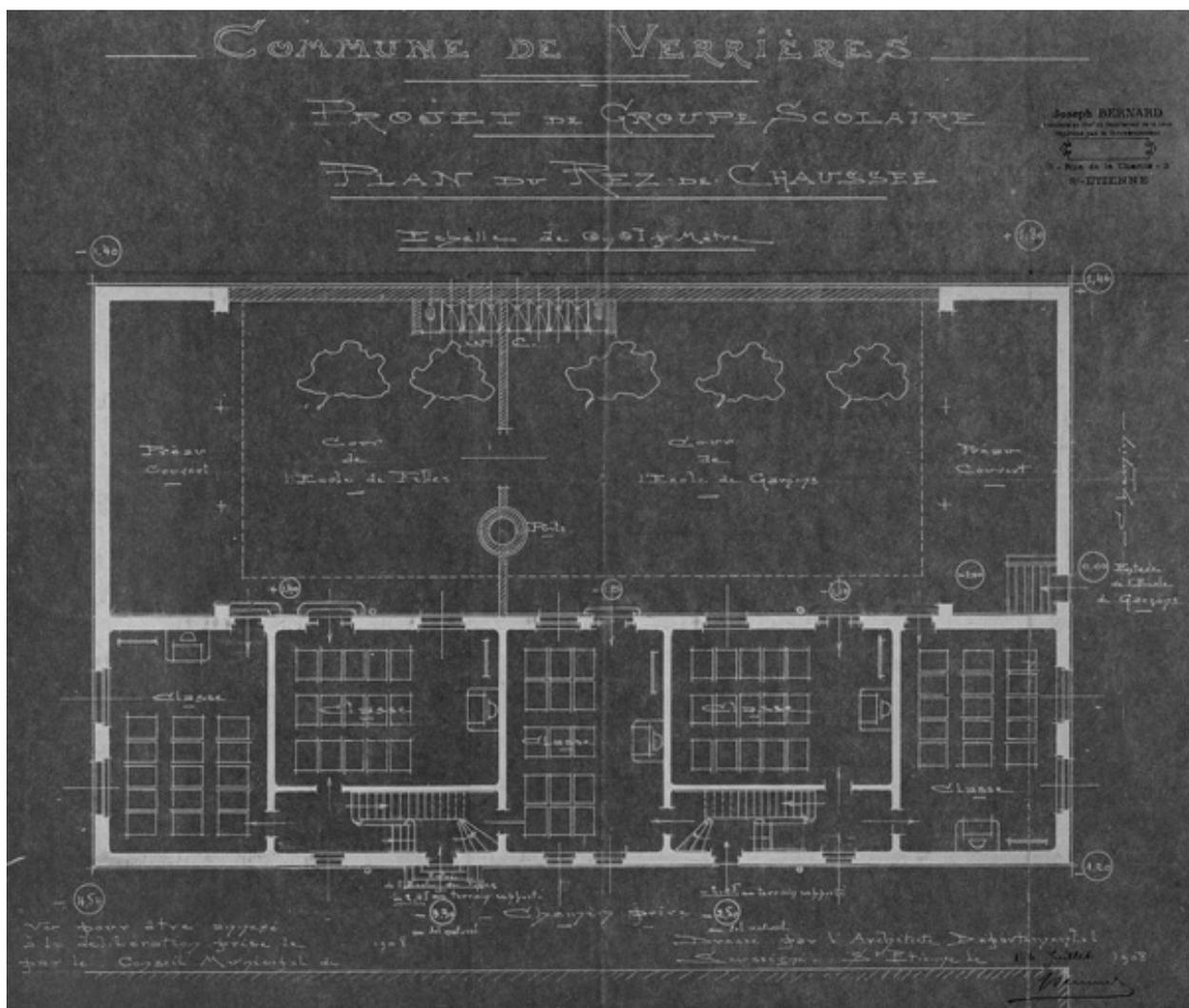
- **Service des communes et des établissements de bienfaisance. Commune de Verrières. Projet d'un Service des communes et des établissements de bienfaisance. Commune de Verrières. Projet d'un groupe scolaire. N°4. Façade principale.** N°3. Plan du rez-de-chaussée. N°5. Coupes. N° 7. Plan du 1er étage. N° 10. Plan du 2e étage et des caves. Echelle de 1/100. Dressé par l'architecte soussigné, à Saint-Etienne, le 10 juin 1906. P. Noulin. Tampon : P. Noulin-Lespès architecte Saint-Etienne. Encre et lavis sur Canson (verso avec formulaire pré-imprimé, 42,2 h., 62 la.

IVR82_20054201322NUC

Auteur de l'illustration : Eric (reproduction) Dessert

Auteur du document reproduit : P. Noulin-Lespès

© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel ; © Archives communales de Verrières-en-Forez
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



N°2. Commune de Verrières. Projet de groupe scolaire. Plan d'ensemble. 1908. Plan de type "bleues" sur papier. 1908 AC Verrières-en-Forez. Chemise 1908. Construction du groupe scolaire. Projet de Bernard.

Référence du document reproduit :

- **N°2. Commune de Verrières. Projet de groupe scolaire. Plan d'ensemble. Echelle de 0,005 p. mètre.**
N°2. Commune de Verrières. Projet de groupe scolaire. Plan d'ensemble. Echelle de 0,005 p. mètre.
31,5 h., 41,5 la. « Bleus », sur papier. Dressé par l'architecte départemental soussigné, Saint-Etienne, le 18 juillet 1908. Bernard. Tampon : Joseph Bernard architecte en chef du département de la Loire diplômé par le gouvernement 3 - rue de la Charité - 3 St-ETIENNE.

IVR82_20054201326NUC

Auteur de l'illustration : Eric (reproduction) Dessert

Auteur du document reproduit : Joseph Bernard

© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel ; © Archives communales de Verrières-en-Forez
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation